

Présentation du budget 2012
Des enjeux de taille pour notre avenir

16 décembre 2011

Allocution de M. Pierre Charron

À la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Mesdames et messieurs,
Distingués invités,

Bonjour et merci d'être venus en grand nombre à cette présentation du budget 2012.

J'aimerais, avant de commencer, vous présenter les conseillers municipaux présents. :

Du quartier Rivière-Nord, M. Patrice Paquette
Du quartier des Érables, M. Daniel Goyer
Du quartier Clair Matin, M. Marc Lamarre
Du quartier de la Seigneurie, M. Germain Lalonde
Du quartier des Moissons, Mme Pauline Harrison
Du quartier des Îles, M. Raymond Tessier
Du quartier Plateau-des-Chênes, Mme Nicole Carignan-Lefebvre
et, enfin, du quartier des Jardins, Mme Sylvie Cloutier.

J'aimerais aussi vous présenter M. Christian Bellemare, directeur général à la Ville de Saint-Eustache et responsable de l'appareil administratif, ainsi que le personnel qui l'accompagne, notamment Mme Ginette Lacroix, trésorière.

Je remercie la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, qui m'offre cette tribune privilégiée pour vous présenter les grandes orientations budgétaires de la Ville de Saint-Eustache pour la prochaine année.

J'aimerais d'abord vous broser un tableau des grands enjeux que nous rencontrerons au cours des prochaines années. Ceux-ci ont déjà un impact important sur les choix budgétaires qui sont faits par le conseil municipal.

Le premier de ces enjeux auxquels nous devons faire face, comme plusieurs des autres villes de la couronne nord d'ailleurs, concerne le fait qu'il n'y a pratiquement plus de terrains disponibles pour la construction dans notre ville, qu'elle soit commerciale, industrielle ou résidentielle. Cette réalité fait en sorte que la hausse des coûts, bien qu'énergiquement contrôlée, pourrait, éventuellement, être plus difficilement absorbée par de nouveaux revenus.

Déjà, le coût des frais fixes, par exemple ceux de l'électricité, du déneigement et des salaires, représente un défi de gestion avec lequel nous devons composer. Le total de ces frais s'élève à 50 M\$, ce qui représente 76 % du budget total de la Ville.

À cela s'additionnent les dépenses gouvernementales assumées par les contribuables eustachois à même leur compte de taxes municipales, qui s'élèvent, en 2012, à 1,9 M\$,

principalement pour l'Agence métropolitaine de transport et la Communauté métropolitaine de Montréal. Cela représente une somme importante et il est essentiel que les contribuables en soient conscients.

Toutefois, nous avons tous les atouts pour poursuivre notre développement : un parc industriel de qualité, une communauté d'affaires dynamique, des entreprises diversifiées et une main-d'œuvre qualifiée.

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris des démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, afin d'agrandir notre périmètre urbain.

Cette démarche est la suite logique de l'ensemble des projets que nous avons mis en place depuis les 15 dernières années. Elle nous permettra d'assurer notre avenir économique, et ce, sous les principes du développement durable.

Mais, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (qu'on appelle le PMAD), que la CMM vient d'adopter, rend plus difficile la réalisation de ce projet. Si le PMAD semble tomber sous le sens du point de vue métropolitain, il pourrait mettre en péril la prospérité de nombreuses communautés, à commencer celle de notre ville. C'est la raison pour laquelle Saint-Eustache, en collaboration avec ses partenaires économiques, dont la Chambre de commerce et le Centre local de développement, a fait front commun avec les maires de la couronne nord pour dénoncer ce projet. Notre objectif est de veiller à ce que le PMAD ne devienne pas un frein au développement de la couronne nord, qui, soulignons-le, a connu la plus forte croissance des dernières années au Québec.

Déjà, grâce à ce travail d'équipe, nous avons réussi à mettre en lumière le rôle de catalyseur du développement économique que devait tenir le PMAD, et à y faire inclure la notion de polycentrisme. Dans le cadre d'une réunion du conseil d'administration de la CMM, dont je fais partie, j'ai aussi souligné que ce projet n'était pas une finalité en soi, mais bien le début d'un travail qui, espérons-le, se fera de concert avec tous les partenaires de la CMM.

Un autre enjeu important pour nos municipalités est le manque de diversification des revenus. Il serait essentiel, à mon point de vue, que le gouvernement se penche sur les sources de financement des villes, qui se résument, à toute fin pratique, à l'impôt foncier. À Saint-Eustache, cela représente 79 % des revenus.

À court terme, heureusement, notre vitalité économique nous permet de maintenir le cap et d'annoncer, cette année encore, une baisse des taux de taxes foncière, résidentielle et commerciale.

À cet égard, j'aimerais souligner que la charge fiscale moyenne pour les résidents de Saint-Eustache, telle qu'établie par le ministère des Affaires municipales, et publiée sur son site Internet dans le profil financier, a augmenté, depuis les cinq dernières années, de 13,2 %. Ce pourcentage est en deçà de l'inflation pour cette même période, qui se chiffre à 13,8 %, selon les données de la Banque du Canada.

Cela est raisonnable, surtout si on considère que, pendant cette même période, nous avons dû investir pour réparer nos infrastructures routières et souterraines, pour construire ou rénover de nouveaux équipements socio-récréatifs, tels que le Complexe multisport, le Complexe aquatique, le Complexe Walter-Buswell et la nouvelle bibliothèque.

C'est sur ces bases que nous avons élaboré le budget 2012. Ce budget est clairement orienté vers l'avenir et il mise sur l'innovation et l'énergie positive de nos citoyens, tout en respectant la capacité financière des contribuables.

Au niveau des infrastructures, une série de travaux seront réalisés sur nos bâtiments municipaux, ainsi que sur nos réseaux routiers et souterrains.

Nous injecterons près de 10,4 M\$ dans des travaux de réfection, d'amélioration et de renouvellement des égouts et de l'aqueduc, 4,4 M\$ dans le programme de pavage et d'améliorations générales, 5,2 M\$ pour l'aménagement des parcs, bâtiments et espaces publics, ainsi que 6 M\$ en développement urbain.

Parmi ces travaux, soulignons la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable sur la rue du Parc, afin de mieux desservir le secteur nord-est de la ville.

Nous allons également aménager un accès à l'autoroute 640, depuis la rue Saint-Eustache, ce qui est devenu essentiel pour la fluidité de la circulation dans ce secteur.

Dans le dossier des ponts des îles Corbeil qui, vous le savez sans doute, pose présentement de sérieux problèmes de sécurité, mais surtout un véritable casse-tête au niveau du financement, nous allons évaluer toutes les stratégies possibles. Ces avenues consisteront, soit à reconstruire, soit à réparer les ponts.

En septembre prochain, nous assisterons à l'ouverture de notre nouvelle bibliothèque.

Nous poursuivrons aussi notre programme de réfection des édifices municipaux à caractère historique, rendu possible grâce au Fonds d'infrastructures patrimoniales, lancé l'an dernier et financé par une taxe spéciale, identifiée à cet effet à même le compte de taxes.

Je tiens d'ailleurs à remercier la population qui a soutenu ce projet avec vigueur. J'ai réalisé combien les Eustachois étaient attachés à ces bâtiments, à leur valeur historique et à ce qu'ils symbolisent pour notre communauté.

Cet effort collectif a permis d'effectuer d'importants travaux de rénovation au manoir Globensky, ainsi que d'apporter des améliorations aux bâtiments de la mairie, de la Petite

église et du moulin Légaré; en plus de compléter la réalisation de la 4^e fresque, « Le magasin général ».

En 2012, nous poursuivrons ce que nous avons déjà entrepris, afin de sauvegarder ces précieux témoins de notre héritage collectif.

Cet héritage m'amène à ouvrir une parenthèse et à vous parler des fêtes de 2012, qui mettront en évidence deux dates significatives pour l'histoire de Saint-Eustache : le 250^e anniversaire de fondation du moulin Légaré et le 175^e anniversaire de la bataille des patriotes. De plus, janvier 2012 marquera le 40^e anniversaire de la fusion entre la ville et la paroisse de Saint-Eustache.

Les fêtes de 2012 feront une large place au talent des gens d'ici. L'énergie créatrice de nos artistes et artisans sera mise de l'avant dans le cadre d'une programmation où les familles eustachaises seront aux premières loges.

Vous aurez certainement l'occasion, comme gens d'affaires, de vous joindre à la fête. D'ici là, je ferme la parenthèse et je reviens à la question très concrète du développement économique de notre ville.

Ainsi, au 31 décembre 2011, la valeur des permis de construction émis devrait atteindre plus de 80 M\$.

Notre rôle d'évaluation s'établit, quant à lui, à plus de 3,78 milliards de dollars.

Les principaux projets de construction commerciale lancés en 2011 ont été :

Résidence pour personnes âgées (169 logements)	rue Bibeau	16 M\$
Clinique de santé et bureaux	rue Bibeau	3,9 M\$
Édifice commercial	boul. Arthur-Sauvé	1 M\$
Édifice multifamilial (40 logements)	25 ^e Avenue	5 M\$
Édifice multifamilial (13 logements)	chemin de la Grande-Côte	2,5 M\$
Édifice multifamilial (7 logements)	rue Saint-Eustache	1,2 M\$
Édifice commercial et à bureaux	(angle 25 ^e Avenue et rue Hector-Lanthier)	5 M\$

Condos industriels	rue Poirier et boul. Industriel	2,2 M\$
2 bâtiments industriels	rue Poirier	2,4 M\$

De notre côté, nous allons continuer de soutenir l'économie locale, notamment les initiatives comme la percutante Brigade jaune de la Chambre de commerce, qui fait la promotion de l'achat local.

Nous allons aussi maintenir les mesures visant à revitaliser la route 344.

En 2011, nous avons investi 328 000 \$ dans le programme de revitalisation de cette artère, pour la rénovation commerciale et résidentielle. Ces programmes ont généré 807 000 \$ en investissements privés, pour un investissement total de 1,13 M\$.

Le crédit de taxes accordé sur la plus-value générée par les travaux, tant dans le parc industriel que sur la route 344, a, quant à lui, permis de générer des investissements de près de 18,8 M\$.

Je vous annonce qu'en 2012, nous allons amorcer la réfection du chemin de la Grande-Côte. Ce projet, qui s'étalera sur quelques années, nous permettra de redessiner le paysage urbain de ce secteur : nouveau pavage, trottoirs, pistes cyclables, signalisation, mobilier urbain, etc.

Dans ce premier volet, nous nous concentrerons sur la portion allant du boulevard Arthur-Sauvé à la rue Goyer. Nous avons fait réaliser des études dans ce secteur, et nous apporterons des changements nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens, notamment les usagers de la nouvelle bibliothèque.

Toujours sur le chemin de la Grande-Côte, nous allons aussi poursuivre le programme d'aide à la rénovation commerciale et augmenterons le budget alloué de 20 %.

En ce qui touche le transport routier, j'aimerais mentionner que les travaux effectués par le ministère des Transports du Québec (MTQ) au le rond-point Arthur-Sauvé tirent à leur fin. Nous sommes déjà à même de constater leurs effets bénéfiques sur la fluidité de la circulation dans le secteur.

De notre côté, tel que je le mentionnais un peu plus tôt, nous allons poursuivre la planification de l'accès à l'autoroute 640, depuis la rue Saint-Eustache. Et je tiens à rassurer les citoyens à l'effet que les accès cyclistes et piétonniers de ce secteur seront des plus sécuritaires pour les usagers.

En matière de transport en commun, soulignons que le réseau SURF a connu, en 2011, une augmentation importante d'achalandage de 21,6 %, pour l'ensemble des lignes qui desservent le terminus de Saint-Eustache, et de 23,5 %, pour la ligne Saint-

Eustache/Montmorency. Concrètement, ce sont quelque 908 194 déplacements qui ont été effectués dans la dernière année, dont 261 156 sur le circuit express (circuit # 8).

Par ailleurs, la Ville maintient son intérêt pour le projet d'aménagement d'une gare de train de banlieue à Saint-Eustache, sur un terrain déjà réservé à cet effet.

Au chapitre de l'environnement, l'embauche d'un chargé de projet et la création d'une équipe verte ont contribué à mieux sensibiliser les citoyens et les gens d'affaires à l'importance de la collecte des matières recyclables et des résidus domestiques dangereux. En 2012, un écoconseiller viendra, en période estivale, soutenir leurs efforts et nous poursuivrons les travaux visant la création d'un écocentre permanent sur la 25^e Avenue.

Soulignons qu'en 2011, environ 24 % des déchets produits ont été recyclés ou récupérés, soit près de 6 000 tonnes de matières récupérées annuellement.

Cela m'amène à aborder un dossier très important, qui s'est réglé cette année, dans la cause qui nous opposait à la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, pour le dossier du contrat sur l'enfouissement des déchets. En effet, une entente hors cour a été conclue, par laquelle la Ville bénéficiera d'une réduction de 15 \$ la tonne, et ce, pour les 12 prochaines années. C'est une excellente nouvelle qui nous permettra d'économiser, dès 2012, plus de 328 000 \$. À long terme, soit jusqu'en 2023, cela représente 4,9 M \$ d'économie pour les citoyens. Cette nouvelle aura une incidence, vous le verrez tantôt, sur la taxe des déchets.

J'aimerais maintenant vous parler de sécurité publique.

Cette année, grâce au travail des policiers, et à la vigilance des citoyens, nous avons connu une hausse des perquisitions en matière de stupéfiants.

Des caméras de surveillance ont été installées dans divers lieux publics afin de sécuriser nos équipements et bâtiments municipaux, et nous en ajouterons d'autres en 2012.

En ce qui a trait à la prévention des incendies, nous avons procédé à l'embauche de 9 nouveaux pompiers à temps partiel et créé un poste de capitaine au sein de l'équipe d'intervention et support de l'Organisation municipale de la sécurité civile.

En 2012, nos voitures de patrouille seront équipées d'une billetterie électronique, ce qui permettra une meilleure gestion des constats d'infraction et une économie substantielle de nos frais à la cour municipale.

Nous allons aussi poursuivre notre objectif qui est de conclure des ententes avec les villes voisines, afin de mettre en commun nos expertises et nos ressources, comme nous l'avons fait avec Oka et Saint-Placide pour notre service de 911.

Cela sera encore plus vital, en 2013, alors que nous devons adopter un nouveau schéma de couverture de risques en matière de protection des incendies. Celui-ci aura un impact budgétaire très sérieux, et pas seulement pour la Ville de Saint-Eustache, mais pour l'ensemble des municipalités du Québec. C'est pourquoi, d'ici là, nous aurons tout intérêt à discuter avec nos collègues de villes environnantes afin de trouver des solutions communes qui seront avantageuses pour chacune d'entre nous. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

En matière de sport et de plein air, l'année 2011 a été marquée par la fin des travaux au Complexe Walter-Buswell, qui, rappelons-le, a profité d'une importante cure de rajeunissement.

En 2012, nous allons poursuivre nos efforts afin de conclure des ententes avec les villes voisines, pour une utilisation optimale de nos ressources et équipements respectifs, comme cela se fait présentement avec la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour l'utilisation du Complexe aquatique.

Nous allons également planifier les travaux de prolongement de la promenade Paul-Sauvé, afin que le sentier qui longe la mairie rejoigne la nouvelle bibliothèque. Ces travaux devraient se concrétiser en 2013.

En ce qui a trait à la vie communautaire, nous allons mettre la dernière touche à notre Politique familiale, afin d'en faire l'adoption en 2012.

Nous allons aussi poursuivre notre plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées. À cet effet, soulignons que nous avons reçu, cette année, le prix Excellence de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), pour le projet « Accessibilité pour tous », qui vise à s'assurer que les infrastructures municipales répondent aux besoins des clientèles particulières.

En matière de communications et de relations avec les citoyens, nous allons poursuivre les projets déjà entrepris, en nous concentrant, notamment, sur la mise en place d'un nouveau site Internet.

Sur ce, passons maintenant à la présentation des grands paramètres financiers pour l'année 2012 :

J'aimerais d'abord parler de la question de l'endettement. Celui-ci, tel que publié par le ministère des Affaires municipales en 2010, s'élève à 108 M \$, soit 2 456 \$ par habitant.

Ce taux est légèrement plus bas que celui de l'ensemble des municipalités de la région administrative des Laurentides, qui se situe à 2 492 \$ par habitant.

Cela, malgré le fait que, dans les dernières années, la Ville de Saint-Eustache a mis à niveau ses bâtiments sociocommunautaires qui sont entièrement équipés à neuf. On parle ici du Carrefour institutionnel régional, de la piscine, des arénas, du Complexe multisport, et bientôt de la bibliothèque.

RECETTES

Taxes municipales :	51 822 600 \$
Compensation tenant lieu de taxes	1 385 200 \$
Services rendus aux organismes municipaux	680 500 \$
Autres services rendus	1 607 900 \$
Autres recettes de sources locales	7 171 300 \$
Transferts conditionnels	2 900 100 \$
TOTAL DES RECETTES	65 567 600 \$

DÉPENSES :

Administration générale	8 094 800 \$
Sécurité publique	11 247 900 \$
Transport routier	10 418 200 \$
Transport en commun	3 083 300 \$
Hygiène du milieu	8 467 200 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 729 900 \$
Contribution à la CMM	703 400 \$
Loisirs et culture	9 928 900 \$
Déboursés en immobilisations à même les recettes	351 100 \$
Service de la dette	10 923 700 \$
Affectations – autres financements	(380 800 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	65 567 600 \$

Sur le plan de la taxation, nous avons ajusté les taxes de services à leur coût réel. Grâce à notre entente favorable sur l'enfouissement dont j'ai parlé tantôt, j'ai le plaisir d'annoncer une diminution de la taxe sur les déchets de 10 \$, qui s'établit maintenant à 183 \$, pour chaque unité de logement.

La taxe d'eau et d'aqueduc est fixée, quant à elle, à 150 \$, ce qui représente 2,88 \$ par semaine, par résidence. Pour une famille de 4 personnes, cela équivaut à 72 ¢ par personne, par semaine, pour consommer une eau d'une grande qualité.

Par ailleurs, la taxe de service pour l'assainissement des eaux s'établit à 150 \$.

Le total de ces trois taxes de services varie donc, en 2012, de 4 \$, soit moins de 8 ¢ par unité de logement, par semaine.

Enfin, je rappelle qu'il y aura une baisse du taux de taxe résidentielle, qui passe à 0,7675 \$ du 100 \$ d'évaluation.

J'ai également le plaisir de vous annoncer une baisse du taux de taxe pour les immeubles industriels, qui passe de 2,1185 \$ à 2,0599 \$ du 100 \$ d'évaluation, et du taux de taxe pour les immeubles commerciaux, qui passe 2,14 \$ à 2,1175 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Nos taux industriels et commerciaux figurent ainsi parmi les plus bas sur la Rive-Nord et dans la région métropolitaine.

En tenant compte de la hausse de la valeur des propriétés, tel qu'établie lors du dépôt du dernier rôle d'évaluation, une majorité de propriétaires verront leur compte de taxes foncières connaître une très légère augmentation de 2,99%.

La taxe dédiée au Fonds d'infrastructures patrimoniales s'élèvera, quant à elle à 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation. Par conséquent, pour une propriété d'une valeur moyenne de 215 000 \$, cela représente 21,50 \$ sur le compte de taxes.

Voilà qui complète cette présentation. Je voudrais remercier à nouveau la Chambre de commerce de m'avoir offert cette tribune.

J'en profite également pour remercier l'ensemble des employés municipaux pour la créativité, la rigueur et le dynamisme dont ils font preuve.

Puisque nous voilà déjà à la période des Fêtes, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité pour l'année qui vient. Merci de votre attention et bonne fin de journée!